

## TORDEUSES DE LA GRAPPE *EUDEMIS Lobesia botrana*, *COCHYLIS Eupoecilia ambiguella*, *EULIA Argyrotaenia ljugiana*

La protection contre les tordeuses de la grappe, peut être réalisée à partir de techniques différentes. Le choix fait par le viticulteur doit s'intégrer dans son concept général de la protection du vignoble : lutte bio-technique (confusion sexuelle), lutte à partir de produits d'origine biologique (bio-insecticide), lutte avec des "analogues d'hormones" (RCI), lutte avec des spécialités ovo-larvicides et lutte classique à l'aide d'insecticides neurotoxiques. La lutte par pulvérisation doit viser impérativement la zone des grappes. Chaque spécialité commerciale a un positionnement ciblé dans le déroulement du cycle de la tordeuse visée, lié à son mode d'action. Quatre périodes d'application existent, avec des produits spécifiques à utiliser, sur chaque période. Dans tous les cas, une application tardive par rapport à la période optimale d'intervention donne un résultat inférieur en efficacité. L'efficacité d'un traitement "rattrapage" reste toujours très limitée.

### SOLUTION DE BIOCONTRÔLE : CONFUSION SEXUELLE

La confusion sexuelle est une alternative à la lutte chimique contre Eudémis et Cochylis. La mise en place de diffuseurs de phéromones dans et autour des parcelles a pour but d'empêcher la rencontre des adultes, perturbant ainsi l'accouplement. Le résultat ne sera obtenu que si la zone mise en confusion est de grande dimension (10 ha minimum) ou si le vignoble est isolé. Les résultats peuvent être insuffisants en cas de forte infestation.

Cette technique nécessite un suivi biologique précis, ainsi qu'un suivi des autres parasites (cicadelles...).

38

Substance active	Nom commercial	Sous forme	Concentration en s.a.	Emballage	Prix € HT dif. ou aérosol	Quantité /ha	Prix €/ha	Picto de danger	Restrictions d'utilisation (cf. marque-page)					
									Avertissements mentions danger H3/H4			Nb appli. AMM	DAR en m	ZNT en h
CMR	Environnement	Autres												
ACETATE DE Z9 DODECENYLE	<b>Rak 1</b> Cochylis 2 générations (BASF)	VP***	85 %	252 dif capsules	0,36	500 dif*	180,00		-	H411	-	-	-	-
EZ9 DODECADIENYLE ACETATE  + N-DODECYL ACETATE	<b>Rak 2 New</b> Eudémis 3 générations (BASF)		367 mg/dif	252 dif capsules	0,34	500 dif*	170,00		-	H411	H315	-	-	-
E/Z9 DODECENYL ACETATE  E,E/Z7,9 DODECADIENYL ACETATE	<b>Rak 1+ 2 Mix</b> Eudémis, Cochylis (BASF)		226 mg/dif 217 mg/dif	252 dif capsules	0,40	500 dif*	200,00		-	H412	H315	-	-	-
E7 Z9 DODECADIENYL ACETATE	<b>Isonet 2</b> (BASF)		172 mg/dif	500 dif liens	0,32	500 dif*	160,00		-	H411	H315	-	-	-
(E-Z)-7,9 DODECADIEN-1-YL ACETATE	<b>Lobetec</b> Eudémis 3 générations (SEDQ)		210 mg/dif	200 dif capsules	0,37	400 dif*	149,92		-	H412	H315	-	-	-
	<b>Checkmate Puffer LB</b> (De Sangosse)	AE	87,77 g/L	aérosols	82,00	2,5** à 4 aérosols	205,00 à 246,00	-	-	-	-	-	-	
ACETATE (E-Z)-7,9 DODECADIEN-1-YL	<b>Checkmate Puffer LB et EA</b> (De Sangosse)	AE	91,1 g/L 104,2 g/L	aérosols	108,00 (150 j) 130,00 (180 j)	2,5** à 3 aérosols	270,00 à 325,00	-	-	H412	H315	-	-	-

\* diffuseurs : non compris les diffuseurs nécessaires pour les bordures (+ 10 à 15 %). Il existe aussi des doubles diffuseurs Cochylis + Eudémis pour trois générations : Rak 1 + 2 à 0,38 € HT l'unité. Attention le temps de pose peut varier suivant le diffuseur. \*\* dose/ha selon plan de pose préalable. \*\*\* VP: produit diffuseur de vapeur